



14ème législature

Question N° : 39	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Redressement productif		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >automobiles et cycles	Tête d'analyse >Renault	Analyse > délocalisation. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 09/09/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du redressement productif sur la stratégie de Renault. La direction de Renault France a une stratégie de casse de l'emploi et de désindustrialisation de notre pays. Après avoir supprimé, au cours des dernières années, plus d'une dizaine de milliers d'emplois en France, la direction a récidivé avec la destruction d'emplois supplémentaires, sous forme de départs en préretraite sans embauches compensatoires et de détachements. De Sandouville à Douai en passant par Vénissieux ou Le Mans, les ouvriers sont sacrifiés sur l'autel des revenus des dirigeants et des actionnaires de Renault. Les Français font les frais des délocalisations (Chine, Indonésie, Maroc...) et du dépeçage de l'outil industriel national, qui conduisent néanmoins à des hausses du cours de l'action Renault, à des profits de plusieurs milliards d'euros et à des salaires annuels indécents de plusieurs millions d'euros pour les dirigeants. La production à bas coûts est systématique. Il estime que l'État doit prendre ses responsabilités et mettre un terme à la politique destructrice, antisociale, anti-industrielle et antinationale menée par Renault. Il lui demande quelle action il compte entreprendre en ce sens.